

LA SITUATION DÉMOGRAPHIQUE DE L'ALGÉRIE EN 1954

1. — *Etat de la population.* — Les résultats du dernier recensement général de la population (31 octobre 1954) ne sont pas complètement rassemblés, quelques communes n'ayant pas encore envoyé leurs chiffres au Service de Statistique Générale. Mais, il est d'ores et déjà possible d'avoir un ordre de grandeur de la population dénombrée dans les trois départements et les Territoires du Sud.

RECENSEMENT DU 31 OCTOBRE 1954

Nombres provisoires

Département	Population totale	dont travailleurs musulmans en Métropole
Alger	3.110.000	56.000
Oran	2.174.000	15.000
Constantine	3.425.000	86.000
Territoires du Sud	821.000	4.000
Total	9.530.000	161.000

Ces Chiffres pourront surprendre si l'on se souvient que la population totale de l'Algérie avait été estimée à partir du recensement de 1948, à 9.480.000 habitants au 1er janvier 1954, travailleurs en Métropole exclus. Aussi est-il nécessaire de rappeler certains principes fondamentaux et de procéder à une analyse critique fouillée des résultats des deux derniers recensements, encore que ce travail ne puisse être sérieusement entrepris tant que l'on ne possède pas les résultats détaillés et notamment la répartition de la population suivant le clivage ethnique.

Tout d'abord un dénombrement n'est jamais rigoureux : il réalise simplement une approximation de la réalité et sa précision varie suivant les pays — probablement en fonction du degré d'évolution de chaque population — et suivant les époques. Les conditions administratives et psychologiques du moment comptent sans doute autant que la méthode et les moyens mis en œuvre. A cet égard les con-

ditions de 1954 diffèrent sensiblement de celles de 1948. Cette dernière année marque la fin du rationnement et beaucoup de communes ont cru devoir prendre pour base de dénombrement leurs fichiers de rationnaires. Sans risque d'erreur, on peut donc affirmer que l'estimation d'octobre 1948 réalise une approximation par excès du niveau de la population.

A l'inverse, en 1954, l'inventaire des hommes n'étant guidé par aucun autre inventaire administratif préalable, les risques d'omissions dans un pays aussi étendu et divers que l'Algérie étaient grands. L'approximation du nombre des habitants à cette date a toutes chances d'être par défaut.

La différence entre les deux recensements ne saurait donc mesurer exactement la variation de la population entre les deux époques puisque les deux situations sont entachées d'erreurs probablement de sens contraire. Et il faut bien observer que même si ces erreurs sont faibles en valeur relative la différence s'en trouve grandement affectée.

Pour mesurer l'ordre de grandeur des erreurs de recensement, il est nécessaire de procéder à une comparaison rigoureuse des chiffres de 1948 et de 1954. Cette comparaison pour être tout à fait valable, devrait s'appliquer aux deux populations, musulmane et non musulmane, que l'on ne peut encore séparer, aussi nous contenterons-nous d'un bilan sommaire.

Travailleurs en Métropole exclus, la population totale s'élève à environ :

9.370.000 habitants en 1954

8.500.000 habitants en 1948

soit un accroissement de : 870.000 habitants.

Le mouvement naturel constaté en Algérie entre 1948 et 1954 atteint 1.200.000 unités d'excédent des naissances sur les décès. Si l'on considère comme valable les résultats du mouvement naturel, ce que nous supposons pour le moment en précisant que l'erreur commise sur la différence naissance-décès paraît négligeable vis-à-vis de celle qui affecte les recensements, l'erreur globale sur les deux recensements peut être estimée à près de 400.000 unités.

Dès lors la population totale, présente en Algérie, pouvait être estimée ainsi :

31 octobre 1954 de 9.300.000 à 9.700.000

31 octobre 1948 de 8.100.000 à 8.500.000

La population réelle ayant toutes chances de se situer entre les limites indiquées, on peut, en attendant une analyse plus poussée, la supposer voisine de 9.500.000 en 1954 et 8.300.000 en 1948 avec une marge d'erreur inférieure à 3 %.

Cette approximation paraît satisfaisante si l'on considère que les recensements métropolitains sont admis approchés à 1 %. Les difficultés propres à l'Algérie justifient amplement une marge d'erreur trois à quatre fois supérieure à celle admise en France métropolitaine.

La précision des recensements algériens, varie d'ailleurs beaucoup suivant les régions et la nature des circonscriptions administratives.

Voici enfin la population des grandes villes :

DEPARTEMENTS	1954		POPULATION TOTALE		
	N.-Musul.	Musul.	1954	1948	Accroissem. en %
Alger	196.817	164.468	361.285	315.210	15
<i>Communes de l'agglomération algéroise</i>					
Birmandreïs	14.791	7.753	22.654	17.611	29
Bouzareah	4.293	11.298	15.285	9.303	64
El-Eïar (1)	14.243	9.955	24.206	25.010	4
Hussein-Dey	19.176	42.958	63.382	43.271	47
Kouba	8.403	12.780	21.306	15.202	40
Maison-Carrée	17.229	37.915	54.820	41.195	33
Saint-Eugène	12.861	12.630	25.417	22.091	15
Total de l'agglomération algéroise	287.813	299.757	588.355	488.893	20
Oran	178.011	120.997	299.018	256.661	16
Constantine	42.814	105.911	149.253	118.774	26
Bône	47.248	66.820	113.745	102.823	11
Sidi-Bel-Abbès	36.675	43.957	80.632	61.355	31
Tlemcen	13.157	60.288	73.130	69.668	5
Philippeville	30.341	40.065	70.274	62.860	11
Mostaganem			60.186	53.464	13
Sétif	9.166	43.891	53.057	51.674	3

L'agglomération algéroise a reçu 100.000 habitants de plus depuis six ans. En valeur relative Bouzareah, Hussein-Dey et Maison-Carrée sont les communes dont la croissance a été la plus forte. Par ailleurs, on notera l'expansion de Sidi-Bel-Abbès ; et en sens contraire la faible variation des populations de Bône, Sétif et Tlemcen qui ne peut s'expliquer que par les imperfections du recensement de 1948 (gonflement probable de la population).

2. — *Mouvement naturel. — Population non musulmane.*

Les résultats des trois premiers trimestres de l'année 1954 permettent une bonne estimation des mariages, naissances et décès survenus dans la population non musulmane. Voici la mise à jour du tableau rétrospectif habituellement donné dans cette étude.

MARIAGES, NAISSANCES, DECES DANS LA POPULATION NON MUSULMANE

Années	Nombres absolus				Proportion pour 10.000 habitants			Mort. inf. Taux pour 100 nés vivants
	Mariages	Naissances vivantes	Décès		Nouveaux mariés	Naissances vivantes	Décès	
			Total	Enfants de 0 à 1 an				
1939	7.896	18.039	11.486	1.698	162	185	118	94
1947	9.566	21.367	11.536	1.881	200	223	121	88
1948	9.124	21.133	10.348	1.555	188	218	107	74
1949	8.438	21.033	9.927	1.426	172	213	100	68
1950	8.152	20.512	9.864	1.407	164	207	99	69
1951	7.952	20.375	9.940	1.240	159	204	90	61
1952	7.992	20.145	9.163	1.155	158	199	90	57
1953	7.827	19.162	8.987	1.013	153	187	88	54
1954	8.200	19.630	8.940	948	158	190	86	48

(1) Le chiffre de 1954 ne comprend pas la population des quartiers de Fontaine-Fraiche cédés à Alger.
(1) Provisoire.

L'année 1954 se caractérise par un relèvement de la nuptialité et de la natalité, une nouvelle baisse des taux de mortalité.

Le relèvement de la nuptialité semble dû à deux causes difficilement dissociables : d'une part l'accroissement continu depuis 1950 des effectifs masculins qui parviennent à l'âge du mariage ; c'est ainsi que le groupe des hommes de 20 à 24 ans est passé de 37.500 individus en 1950 à 42.000 en 1954. Les générations touchées par la guerre ont maintenant dépassé l'âge auquel la fréquence des mariages atteint son maximum : les générations suivantes plus nombreuses approchent de cet âge et par conséquent le nombre absolu des mariages tend à augmenter. Il ne faut pas négliger d'autre part l'influence de la conjoncture économique toujours très forte sur la nuptialité : 1954 marque à ce point de vue des progrès très sensibles sur 1953.

La hausse de la natalité semble corrélative de celle de la nuptialité encore que tous les effets de ce dernier facteur n'aient pu se faire sentir. Comme les années précédentes on a calculé le taux général de fécondité (par rapport aux femmes en âge de procréer) et le taux brut de reproduction, coefficients qui repèrent le mieux le niveau de la fécondité :

ANNEES	Taux de fécondité générale pour 10.000 femmes de 15 à 49 ans	Taux brut de reproduction p. 100
1935-37	728	115
1948-49	843	140
1950	813	134
1952	790	130
1953	748	124
1954	760 (1)	126

Il ressort de ces séries que la fécondité non musulmane a tendance à se stabiliser à un niveau largement supérieur à celui d'avant-guerre (d'environ 10 %). Mais fait important, alors qu'en 1938 l'Algérie avait une fécondité supérieure à celle de la France, c'est actuellement l'inverse : en 1952 le taux brut de reproduction s'établissait en France à 137 contre 130 en Algérie.

L'amélioration de la mortalité se poursuit en 1954. Les progrès apparaissent surtout importants pour la mortalité infantile : 48 p. 1.000 naissances contre 54 en 1953 et 94 en 1935-37. Par rapport à l'avant-guerre, les gains s'estiment donc à près de 50 p. 100.

Population musulmane. — Les mouvements enregistrés dans les 30 principales villes restent la base la plus sûre pour apprécier la démographie musulmane dans ses variations annuelles. Dans ces communes les déclarations des actes à l'Etat-civil paraissent en effet s'effectuer régulièrement et complètement, donnant à la statistique du mouvement naturel une valeur qu'elle n'a sûrement pas dans les autres communes. Examinons les résultats de l'année 1954 par référence avec ceux des années antérieures.

30 COMMUNES DE CARACTERE URBAIN

Années	Nombres absolus				Taux pour 10.000 habitants			Morta- infantile lité pour 1.000 naissances
	Mariages	Nais- sances	Décès		Nuptia- lité	Natalité	Morta- lité	
			au total	Enfants de — de 1 an				
1950	28.866	42.470	20.588	8.124	600	441	214	191
1951	21.114	44.886	20.826	8.172	429	456	211	182
1952	13.488	48.505	19.327	7.905	267	480	191	163
1953	12.606	47.986	20.235	8.417	242	461	195	175
1954	13.689	52.694	19.726	8.167	256	492	184	155

Voici la population des départements, émigrés exclus, en 1954 et 1948 :

	1954	1948	Variation relative %
Alger	3.054.000	2.702.000	13
Oran	2.159.000	1.972.000	9
Constantine	3.340.000	3.013.000	11
Territoires du Sud	817.000	813.000	0,5
ALGERIE	9.370.000	8.500.000	10

La population des Territoires du Sud n'aurait pas augmenté alors que le mouvement naturel — imparfaitement enregistré d'ailleurs par les statistiques — accuse près de 80.000 naissances de plus que de décès. L'émigration ne semble pas avoir atteint une telle importance. Il faut bien admettre des erreurs de recensement soit en 1948 (par excès), soit en 1954 (par défaut) de l'ordre de 80.000 unités.

Les trois départements de l'Algérie du Nord accusent un accroissement de population à peu près comparable d'environ 10 %, le taux plus élevé du département d'Alger s'expliquant par l'attraction de l'agglomération algéroise. Les résultats détaillés par commune permettront de situer les erreurs probables de dénombrement, mais d'ores et déjà on a pu constater qu'elles se localisent dans quelques communes de plein exercice et un assez grand nombre de communes mixtes, notamment celles des arrondissements de Tiaret, Sidi-Bel-Abbès, Constantine, Bône et Philippeville.

Pour achever cet aperçu, on notera l'évolution de la population urbaine des trois départements :

POPULATION MUNICIPALE DES COMMUNES URBAINES

(milliers d'habitants)

DEPARTEMENT	1954	1948	1936	1931	1906
Alger	823	704	515	470	302
Oran	722	628	497	419	271
Constantine	600	506	419	359	216
Total de l'Algérie	2.145	1.838	1.431	1.248	789
Indice 100 en 1906	272	232	181	158	100

Alors que la population totale doublait, la population urbaine a presque triplé de 1906 à 1954.

Entre les deux derniers dénombrements l'augmentation a été de 17 % soit deux fois plus forte que celle qui affecte le reste de la population. Le mouvement de concentration dans les grandes com-

munes urbaines s'est donc poursuivi, plus rapidement encore que de 1936 à 1948 tout particulièrement dans le département de Constantine (19 % d'augmentation ; Alger 17 % et Oran 17 %).

POPULATION RECENSEE AUX 31 octobre 1954 et 1948

y compris travailleurs en Métropole

(Milliers d'habitants)

ARRONDISSEMENT	Population totale		Variation absolue
	1954	1948	
Alger	950	801	149
Aumale	366	335	31
Blida	316	283	33
Médéa	230	220	10
Orléansville	333	293	40
Tizi-Ouzou	646	584	62
Miliana	269	250	19
	3.110	2.766	344
Oran	642	568	74
Mascara	269	249	20
Mostaganem	456	404	52
Sidi-Bel-Abbès	212	194	18
Tiaret	216	224	- 8
Tlemcen	379	352	27
	2.174	1.991	183
Constantine	973	914	59
Batna	465	416	49
Bône	288	266	22
Bougie	650	563	87
Guelma	218	206	12
Philippeville	293	266	27
Sétif	538	477	61
	3.425	3.108	317
Ain-Séfra	264	251	13
Ghardaïa	214	219	- 5
Fouggourt	283	285	- 2
Oasis	60	62	- 2
	821	817	+ 4
Total pour l'Algérie entière	9.530	8.682	848

Le nombre des mariages a été exceptionnellement fort en 1950 et 1951 par suite des régularisations nécessitées par l'institution de la Sécurité Sociale en Algérie. En 1954, on observe, comme pour les Européens une légère augmentation de la nuptialité, liée sans doute aux mêmes causes, mais peut-être plus aux conditions économiques qu'au gonflement des générations mariables.

La natalité se relève très fortement et de manière inattendue. Comme on ignore encore les facteurs agissant essentiellement sur elle on peut difficilement expliquer ce mouvement. Notons aussi l'influence probable sur le niveau des taux, et du taux de natalité notamment, de la population qui figure au dénominateur et sur laquelle le dénombrement de 1954 apportera des éléments plus sûrs. Quoiqu'il en soit, on doit constater l'accroissement du nombre des naissances en 1954, comme un fait certain, en partie indépendant de l'accroissement de la population des villes.

La baisse de la mortalité générale et surtout de la mortalité infantile doit retenir l'attention. Cette évolution favorable, d'un des facteurs du mouvement naturel, permet de libérer un excédent naturel de naissances sur les décès de plus en plus grand. Pour l'ensemble des villes, l'accroissement naturel s'établit en effet relativement à la population à : 3 % en 1954 contre 2,6 % en 1953, 2,9 % en 1952, 2,5 % en 1951 et 2,3 % en 1950.

Que peut-on déduire de ces faits, limités aux principales communes urbaines, pour l'ensemble de la population musulmane d'Algérie ?

Pour éclairer la question, on comparera les taux de natalité et de mortalité dans l'Algérie entière (sur la base d'une population de 8.300.000 musulmans en 1954) et dans les 30 villes.

TAUX POUR 100 HABITANTS

	Natalité		Mortalité		Excédent naturel	
	Villes	Algérie	Villes	Algérie	Villes	Algérie
1950	4,4	4,2	2,1	1,5	2,3	2,7
1951	4,6	4,3	2,1	1,5	2,5	2,8
1952	4,8	4,4	1,9	1,3	2,9	3,1
1953	4,6	4,2	2,0	1,4	2,6	2,8
1954	4,9	4,4	1,8	1,3	3,1	3,1

Les taux de natalité et de mortalité des villes sont systématiquement supérieurs à ceux de l'ensemble du pays, mais l'écart entre les deux séries est surtout grand pour les décès. Cela donne à penser que dans l'ensemble du pays, la mortalité infantile se trouve largement sous-estimée par les statistiques de l'état-civil, constatation qui peut être faite aisément au seul examen du nombre des décès d'enfants de moins d'un an déclarés. On rappellera, ce qui a déjà été écrit dans ce bulletin, que des analyses par commune nous ont conduit à l'idée qu'un assez grand nombre d'enfants de la première année ne sont enregistrés ni comme naissance ni comme décès. Dès lors on peut être tenté d'admettre pour l'ensemble de l'Algérie une proportion d'enfants de moins d'un an dans le total des décès du même ordre de grandeur que celle trouvée dans les villes. Cette hypothèse conduit aux résultats suivants :

ANNEES	Décès d'enf. non enregistrés	Total des décès corrigé	Taux de mortalité corrigé %	Naissances corrigées	Taux de natalité corrigé %
1950	35.000	149.000	2,0	342.000	4,6
1951	30.000	141.000	1,8	354.000	4,7
1952	28.000	134.000	1,7	368.000	4,7
1953	30.000	140.000	1,7	368.000	4,5
1954	29.000	139.000	1,7	390.000	4,7

Ainsi se trouvent réduits les écarts avec les taux des villes et les différents taux prennent des valeurs plus vraisemblables.

En conclusion, pour les cinq dernières années, le taux de natalité de la population musulmane paraît s'établir à 4,6 p. 100 et le taux de mortalité à 1,8 p. 100. L'excédent relatif des naissances sur les décès ainsi dégagé est de 2,7 p. 100, ce qui représente pour une population moyenne de 8 millions d'habitants 225.000 unités.

3. — *Mouvements migratoires.* — La documentation statistique ne s'étant pas accrue dans ce domaine, on se bornera à examiner les mouvements par voie maritime et voie aérienne, à l'exclusion donc des passagers aux frontières terrestres.

Désignation	Navigation maritime			Navigation aérienne			Total des déplacements
	Total	Travail. musulm.	Autres passag.	Total	Travail. musulm.	Autres passag.	
Arrivées	384.700	111.100	273.600	184.300	25.100	159.200	569.000
Départs	363.000	120.700	242.300	205.700	44.200	161.500	568.700
Excédent d'immigrants (+) ou d'émigrants (—).	+ 21.700	— 9.600	+ 31.300	— 21.400	— 19.100	— 2.300	+ 300

Compte non tenu des travailleurs musulmans, il apparaît un solde migratoire de quelque 29.000 individus, dans le sens des entrées. Une partie seulement de ce solde correspond à une immigration réelle (des militaires rapatriés d'Indochine), le reste représentant probablement des entrées par les frontières terrestres.

Par rapport à l'année 1953, on notera un accroissement assez important de tous les mouvements ; voici notamment l'augmentation du trafic pour les passagers autres que les musulmans :

- voie maritime : 10 % ;
- voie aérienne : 4 %.

L'année 1953 avait marqué un fléchissement des départs, comme aussi des retours des musulmans partis travailler en France métropolitaine. La reprise de l'économie française après la récession de 1953, n'est sans doute pas étrangère à une accélération de l'émigration algérienne : 1954 est à cet égard une année record avec 165.000 départs (149.000 en 1952 plus forte année antérieure) et 136.000 retours (134.000 en 1952). Ainsi en 1954, compte tenu des décès en France la population émigrée s'est accrue de 28.000 unités et doit s'établir à un peu plus de 300.000 unités. Notons que de plus en plus l'émigration prend le caractère d'une émigration familiale puisque on compte parmi les départs de 1954 à peu près 3.000 femmes et 5.000 enfants. Parmi les retours, femmes et enfants représentent la moitié des départs.

Comme les années précédentes on a tenté d'estimer l'importance des sommes transférées de France sous diverses formes : par la poste, en allocations familiales et en billets. Le seul nombre certain reste le montant des prestations servies aux familles demeurées en Algérie : 5.750 millions de francs en 1954. Par comparaison on peut estimer les sommes envoyées par la poste ; les sommes rapportées en billets sont évidemment proportionnelles aux retours, la difficulté restant d'estimer le montant moyen rapporté par chaque individu. Tout compte fait, on parvient à 37.700 millions de francs contre 33.700 en 1953 et 31.600 en 1952. En fait l'année 1954 ayant été plus favorable que la précédente sous le rapport de l'emploi, il est bien possible que l'estimation donnée soit inférieure à la réalité. A fortiori convient-il de souligner l'importance de ces transferts qui constituent un supplément de revenu des populations musulmanes non négligeable vis-à-vis des revenus qu'elles tirent de leurs terres en Algérie.

(SERVICE DE LA STATISTIQUE GENERALE)

Extrait du Bulletin N° 1 — 1955